

---

**Déclaration du Président de la République  
à l'issue des 45èmes consultations  
franco-allemandes au sommet**

**Relations franco-allemandes**

J'ai le grand plaisir d'accueillir aujourd'hui, pour le 45ème sommet franco-allemand, M. le Chancelier Kohl et un nombre important de membres de son gouvernement, sans oublier leurs collaborateurs.

Ils ont été, ils sont comme toujours les bienvenus pour une construction qui nous paraît de plus en plus, aux uns et aux autres, nécessaire.

Ont été traités toute une série de problèmes concrets, pratiques, ceux que la vie même de la Communauté nous propose. Les relations franco-allemandes vont en s'étoffant. On rencontre, ici ou là, des intérêts divergents que nous avons ensemble la volonté de dominer afin de réaliser des accords, ce que nous sommes jusqu'ici toujours parvenus à faire. Et il semble que ce sommet se place dans la même perspective. D'une

façon plus générale, il y a une grande harmonie dans la démarche communautaire.

Je vais, si vous voulez bien, vous en rappeler rapidement les éléments principaux et M. le Chancelier dira à son tour ce qu'il en pense, avant que vous, Mesdames et Messieurs les journalistes, vous vouliez bien nous poser les questions de votre choix.

Alors j'énumérerai simplement en réservant de plus amples explications en réponse à vos questions. J'énumère :

### **CEE – Budget**

Le budget communautaire 85 : deux questions principales ont été traitées pour que l'Allemagne fédérale et la France adoptent une attitude semblable au sein de la Communauté, non pas comme un moyen de pression sur les autres, mais comme un moyen pouvant servir à arranger avec nos huit autres partenaires les problèmes en cours. C'est ainsi que pour ce budget, d'un côté la République fédérale allemande accepte de régler la compensation britannique sur les ressources propres de 1986 en l'avançant à décembre 1985, conformément à la perspective de temps fixée à Fontainebleau. Et d'autre part la France a accepté le principe de régler le déficit budgétaire de 1985, sous forme d'avance gouvernementale à deux conditions qui ont été aisément acceptées : d'abord que le montant de ces avances ne serait arrêté que lorsque le déficit serait connu, tout au moins son ampleur, deuxièmement, et là-dessus c'était un point sur lequel nous sommes les uns et les autres, les plus fermement engagés, c'est que la date de l'élargissement soit bien celle du 1er janvier 1986.

### **CEE – Elargissement**

Cette dernière remarque éclairera, vous vous en apercevrez, d'autres discussions proprement communautaires qui seront traitées dans le mois qui vient, puisque la première rencontre européenne sous présidence italienne se déroulera à la fin du mois de mars à Bruxelles, avant d'être reprise, mais les sujets ne seront pas les mêmes, au mois de juin à Milan.

Il a donc été question de l'élargissement. Sur la date, je l'ai dit, nous montrerons, Allemagne fédérale et France, beaucoup de fermeté. Et nous entendons joindre nos efforts à ceux de la présidence italienne lors du sommet prochain pour que cette perspective, ce rendez-vous soit tenus.

### **CEE – Pêche**

Nous avons parlé de la pêche, nous avons également avec beaucoup d'aisance constaté notre accord pour, naturellement en harmonie avec les cinq grands pays

producteurs-pêcheurs de l'Europe, examiner tous les problèmes qui permettraient de faciliter un accord avec l'Espagne, particulièrement en insistant sur la flexibilité possible par des accords à établir avec les pays tiers.

### **Programmes intégrés méditerranéens**

Nous avons parlé des programmes intégrés méditerranéens et nous sommes d'accord pour que les propositions de la nouvelle commission – et nos pas celles de l'ancienne – servent de base aux discussions. Nous pensons qu'on pourrait utiliser en particulier les fonds existants, recourir à l'emprunt, et à d'autres initiatives qui seront soumises à nos partenaires.

### **CEE – Politique agricole commune**

Enfin, sur la plupart des problèmes agricoles, il en a été de même. Il y a discussion sur quelques points, comme les montants compensatoires ; sur leur réduction finale l'accord est déjà fait. Sur la proposition des prix agricoles de la Commission, l'Allemagne fédérale voit des problèmes que la France entend bien l'aider à résoudre.

### **Contrôles aux frontières communes**

Nous avons parlé aussi de problèmes touchant à l'allègement des contrôles aux frontières ; cela on peut considérer que c'est réglé. Mais il se pose un problème à propos d'une autre frontière, entre l'Allemagne fédérale et la RDA. Et puis, il se pose surtout le problème que nous avons nous-mêmes posé d'une généralisation de ces mesures de frontières ouvertes entre les dix pays de la Communauté.

Les dossiers bilatéraux, ils sont nombreux. Vous voudrez bien, Mesdames et Messieurs, attirer notre attention sur ceux que vous désirez relever.

### **Programmes intégrés méditerranéens**

Nous avons parlé aussi des problèmes de crédit, de la part qu'aurait la Communauté dans les programmes intégrés méditerranéens. Tout cela doit nous permettre une entente facile car la marge n'est pas si large qu'on puisse ne parvenir à une bonne entente

### **Coopération en matière de défense**

Nous avons parlé des problèmes de défense, de sécurité extérieure. Ces entretiens ont permis de rappeler les accords antérieurs en les renforçant sur la coopé-

ration en matière de techniques d'avenir, sur la recherche. Ces problèmes sont actualisés par les initiatives stratégiques de défense dont on parle beaucoup et qui ont pour origine les discours de M. Reagan.

Nous avons évoqué l'avion de combat sur lequel nous travaillons pour les cinq pays européens intéressés, l'hélicoptère antichars et l'avion de surveillance maritime. Tout cela suit son cours. Certaines dispositions nouvelles ont été précisées pour des manœuvres ou des coopérations militaires proprement dites, comme les armées de terre notamment, par des exercices en commun prévus dès 1986 avec d'autres prolongements en 1987.

### **Recherche - Industrie - Technologie**

Les ministres de la Technologie ont exploité les résultats de la conférence de Rome sur les problèmes spatiaux. Ils ont remis sur le chantier les diverses initiatives qui ont beaucoup occupé les esprits ces temps derniers, je pense au synchrotron, au radio-téléphone. Les ministres se sont mis d'accord pour des débats préliminaires sur cinq directions de haute recherche moderne dans lequel l'Allemagne fédérale et la France s'engageraient hardiment.

Il a été question, bien entendu, c'est une sorte de serpent de mer, des normes industrielles. Les accords anciens sont respectés et on cherche surtout à en accélérer la mise en place et à les multiplier ; donc on va dans la même direction. Je ferai la même observation sur le plan militaire en disant que la recherche se verra très largement traitée par nos deux pays avec une volonté de soumettre à la communauté elle-même un certain nombre de plans.

### **Politique agricole commune**

Les discussions agricoles, beaucoup de base d'accords et comme je l'ai dit tout à l'heure des problèmes qui doivent continuer d'être traités dans les jours à venir en vue de la rencontre de Bruxelles sur le démantèlement des montants compensatoires et les prix.

### **Lutte contre la pollution**

Sur les problèmes de pollution, un groupe de travail sera mis en place immédiatement pour préparer la réunion européenne du 7 mars, le mois de mars commence je crois demain. Voyez que les ministres intéressés n'ont pas attendu. Des propositions sont faites par l'Allemagne fédérale et, contrairement à ce que j'ai parfois lu la France considère cet objectif de la lutte contre la pollution comme tout à fait désirable. Nous discutons sur les moyens d'y parvenir sans déséquilibre industriel. L'équilibre atmosphérique avec les conséquences que cela comporte pour notamment la forêt, cela est un

objectif qui a l'entier accord de la France. Ils vont donc avancer dans les jours qui viennent. Déjà l'on discute d'une façon très précise des catégories qui pourraient être établies entre les divers types de moteurs ou puissance de moteurs pour que les deux pays y trouvent leur compte. Il faut surtout que la nature qui ne connaît pas de frontière puisse enfin être guérie des maux qui découlent de la société industrielle d'aujourd'hui.

### **TGV**

Autre question traitée, celle des transports. Un accord intéressant sur le TGV est même dessiné, j'ai là la carte, un futur tracé de Paris à Cologne, en passant par naturellement par la Belgique et une deuxième idée, tout à fait nouvelle celle-ci, qui consisterait à raccorder le TGV Est sur le territoire français à une ligne en Allemagne qui pourrait être de Manheim à Stuttgart.

### **Afrique - Lutte contre la famine**

Des conversations se sont déroulées entre ministres compétents sur le développement particulièrement en Afrique. Des rencontres ont été prévues ; il s'agit de lutter contre la désertification, pour le reboisement, pour l'hydrographie ; il s'agit aussi, bien entendu, de parvenir à intéresser et même à passionner, à mobiliser notre jeunesse, la jeunesse allemande, la jeunesse française et pourquoi pas la jeunesse européenne autour de projets et de programmes qui ont été très précisément étudiés par le ministre français et par le ministre allemand.

### **Lutte contre le terrorisme**

Enfin les conversations ont prolongé celles qui avaient eu lieu récemment à Bonn entre le ministre de l'Intérieur chargé de la sécurité intérieure de chacun de nos pays. Il s'agit de la défense de nos pays d'Europe occidentale face aux problèmes posés par le terrorisme international.

D'autres questions encore, je vous en fait grâce, je me contenterai de vous indiquer que M. le Chancelier Kohl et moi-même, nous avons décidé de nous retrouver à Paris, le lundi 25 mars, soit quelques jours avant la rencontre communautaire de Bruxelles.

J'ai également indiqué au Chancelier Kohl que j'avais l'intention de me rendre à Berlin, et naturellement j'en ai informé M. le Chancelier, qui souhaiterait que cette visite puisse avoir lieu. Il a donc été très facile de mettre sur pied ce voyage comme je l'avais moi-même décidé. Enfin, le chancelier Kohl et moi-même, nous avons décidé de suivre de très près l'avancement des travaux du comité Dooge et donc de la mise en œuvre du rapport de Maurice Faure, soit en retenant ses propositions, soit même en ajoutant quelques autres. Nous pensons lui et moi que l'une des grandes œuvres du temps présent consiste à donner à l'Europe à laquelle

nous appartenons une réalité accrue notamment dans le domaine politique qui commande tous les autres.

Je résumerai ma pensée dans ce domaine, Mesdames et Messieurs, en disant que pour la deuxième fois après les années 1950 à 1960, pour la deuxième fois depuis la dernière guerre, l'Europe des années 1985 à 1990, l'Europe doit forcer le destin.

### Avenir de l'Europe – Union européenne

*Q – Monsieur le Président, le Chancelier vous avait demandé de nouvelles initiatives pour une Europe, si j'ai bien compris, plus unie ou plus politique. Vous nous avez dit de votre côté qu'il faudrait que l'Europe, dans les années qui viennent, force à nouveau le destin. Alors est-ce que vous pensez que l'Europe, un peu hésitante, que nous voyons actuellement est mûre pour des initiatives vers une union européenne et est-ce que vous pensez que l'ensemble de l'Europe suivra, suivrait une initiative qui serait semble-t-il l'initiative franco-allemande ?*

R – L'Europe par nature, celle de la Communauté rencontre chaque mois, sinon chaque semaine des obstacles, qui résultent d'intérêts longtemps divergents, des concurrences, des rivalités, de l'histoire. La grandeur de l'entreprise depuis le premier jour consiste précisément à dominer ces obstacles, à les effacer peu à peu. La construction européenne comportant par elle-même un nouvel état, une nouvelle situation de l'Europe où les perspectives élargies justifient les compromis.

A diverses reprises, depuis que nous avons la responsabilité des affaires, Monsieur le Chancelier Kohl et moi-même, nous nous sommes trouvés, pour une raison ou pour une autre, qui généralement n'émane pas de l'Allemagne fédérale ou de la France, devant des problèmes à surmonter. Et je dois dire que si nous tenons à ce que l'accord franco-allemand ne se substitue pas à la volonté de nos partenaires qui ont des droits égaux aux nôtres, nous pouvons constater que notre bonne entente avait beaucoup servi, était un bon instrument pour donner un contenu de plus en plus positif à la Communauté européenne. On a l'intention de continuer. Nous avons constaté qu'au cours de ces derniers mois s'accumulaient les difficultés non résolues. Je crois que ce qui a été fait aujourd'hui va permettre d'avancer beaucoup sur de nombreux domaines, les principaux, en tout cas ceux qui permettront, je le crois, une réussite de la conférence de Bruxelles et par voie de conséquence de l'élargissement.

Naturellement nous ne sommes pas maître de la décision des autres et particulièrement des pays demandeurs, particulièrement de l'Espagne, mais sur des bases de propositions raisonnables on a tout lieu de penser qu'ils seront également raisonnables. En tout cas notre disposition d'esprit c'est la négociation réussie.

Deuxièmement, Monsieur Bortoli, quand je dis qu'il faut que pour la deuxième fois depuis la dernière guerre il faut que l'Europe force le destin, c'est parce que pen-

dant que nous travaillons, d'autres aussi sur la surface de la planète avancent à grands pas. Et si nous voulons que l'Europe et que chacun de nos pays européens soient présents dans les grandes confrontations des temps qui viennent, il faut s'y préparer, ne pas perdre un seul jour. D'où les initiatives prises en commun dans les sens des comités ad hoc également importants, celles qui visent à créer l'Europe des citoyens et celles dites Comité Dooge. Sur quelle politique et donc sur quelle structures ? Les pays d'Europe qui le désireront à partir d'une Communauté européenne des Dix et bientôt des Douze fonctionnant plus harmonieusement, les pays qui le désireront et pourquoi pas tous, seront-ils capables de se doter, d'abord de la volonté politique puis de la réalité qu'elle suppose ? Et c'est là que l'Allemagne fédérale et la France se rencontrent plus encore.

On doit donc s'attendre, en effet, à des initiatives dans les mois qui viennent et nous aurons l'occasion d'en parler de nouveau et d'en saisir nos partenaires, non pas sous forme d'une proposition franco-allemande simplement la France et l'Allemagne seront d'accord pour demander à leurs partenaires, dont la plupart sont disposés à entendre ce langage, de quelle façon l'Europe peut exister demain, plus qu'elle n'a existé hier, afin de jouer ses chances et les nôtres dans le grand débat international.

D'où la façon dont nous avons abordé les problèmes civils, les problèmes de l'espace, les problèmes de transports, les problèmes de la pollution, les problèmes du budget, les problèmes d'élargissement, les problèmes méditerranéens, les problèmes de technologie, les problèmes agricoles, l'ensemble de tous ceux qui touchent à l'organisation matérielle mais aussi à ce qui peut donner un sens à cette Europe, c'est-à-dire à son état d'esprit. D'où l'intérêt d'une série d'actions en commun pour assurer notre défense extérieure, notre défense intérieure pour propager à l'extérieur l'élan de notre jeunesse. Vous avez pu apercevoir cela au cours de nos déclarations préalables.

*Q – Est-ce que je peux vous demander une précision sur la question de l'élargissement et l'augmentation de la part de la TVA. Est-ce que cette solution que vous proposez est une façon de garantir que les promesses qui ont été faites envers la Grande-Bretagne seront tenues ?*

### CEE – Budget – Compensation britannique

R – Eh bien ce qui a été dit et entendu à Fontainebleau sera bien entendu tenu. Ce qui n'a pas été entendu à Fontainebleau ne le sera pas. L'interprétation n'est pas libre.

Ce qui est vrai c'est que la compensation britannique, – le milliard d'Ecu –, la Communauté s'est engagée à la verser avant la fin 1985. Vous avez entendu ce que j'ai dit tout à l'heure, ce sera fait, en raison de l'accord sur l'avance sur l'augmentation des ressources au mois de décembre 1985, c'est-à-dire avant le terme échu fixé à Fontainebleau. Voilà ce que cela veut

dire. Ce qui est dû est dû, ce qui ne l'est pas, pardonnez cette vérité de La Palice, ne l'est et ne le sera pas.